

JUSTIFICATION DES CHOIX ET MODIFICATIONS INTRODUITES

La volonté de rédiger des programmes destinés à tous (professeurs, élèves, parents, ...) a conduit à expliciter la finalité des disciplines et à préciser davantage les attentes et les choix d'où des préambules plus longs.

HISTOIRE

Une structure organisée chronologiquement, servant de base au récit de l'enseignant et au travail autonome des élèves

Les nouveaux projets de programme du tronc commun de la classe de seconde sont construits selon une approche chronologique qui vise à donner aux élèves des repères stables et solides. Ils portent une approche équilibrée entre la parole des enseignants (l'histoire se raconte) et les travaux des élèves (l'histoire se pratique). Cet équilibre se lit dans la structure du programme.

Pour chaque thème, et pour chacun des chapitres, c'est l'enseignant qui est le garant de la cohérence d'ensemble, qui retrace les évolutions et met en exergue des moments éclairants. Pour l'y aider, le programme indique les grands objectifs du traitement de chaque chapitre.

Chaque chapitre comporte deux à quatre « points de passage et d'ouverture ». Nous avons choisi ce terme à dessein, afin qu'il soit clair que le travail des élèves sur ces dates, ces moments et ces personnages ne suffit pas à traiter le chapitre. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents et initie les élèves au raisonnement historique (inventaire des contraintes et ressources des situations, saisie au plus près du jeu des acteurs individuels et collectifs, appréhension de la genèse et des conséquences des choix opérés).

Un nouveau découpage annuel

Le projet de programme d'histoire de seconde prend place dans la proposition d'un nouveau découpage chronologique entre la seconde, la première et la terminale.

La seconde s'arrête désormais avec la Révolution américaine, ce qui rend le programme plus praticable et empêche la Révolution française et une grande partie du XIX^e siècle (auparavant présente dans le programme) d'être pas ou peu traitées. Le programme est plus court, et l'époque moderne y occupe une plus grande place, ce qui fait entrer les élèves dans une progression chronologique qui évite le survol.

La Révolution française se trouve désormais au début du programme de première. Cette période fondatrice était souvent sacrifiée au collège comme dans les programmes actuels du lycée ; or, son aspect fondateur nous paraît nécessiter un meilleur traitement, afin que les élèves puissent mieux comprendre la période contemporaine, en particulier le XIX^e siècle qui retrouve dans ce projet de programme une place importante.

L'étude des deux guerres mondiales a été séparée : la Première Guerre mondiale est étudiée en première et la Seconde Guerre mondiale en terminale. Il s'agit d'éviter que les deux guerres

absorbent l'essentiel d'une année et de rompre avec une approche qui renforçait le penchant des élèves au déterminisme : l'enchaînement Première Guerre mondiale – essor des totalitarismes – Seconde guerre mondiale paraissait absolument fatal, alors que nous voulons faire saisir aux élèves le jeu des acteurs et la complexité des situations.

Le choix des thèmes en seconde

Nous avons conservé un aspect récapitulatif des périodes étudiées au cycle 3 et au cycle 4 de la scolarité obligatoire afin de rafraîchir les connaissances des élèves, mais nous avons concentré le rappel de grands jalons et héritages des périodes antique et médiévale dans le thème 1, autour du fil conducteur de la Méditerranée. Cela nous a permis d'entrer dans une étude plus précise de la période moderne avec les trois thèmes suivants, ce qui permet un véritable approfondissement.

Le thème 2, « XV^e-XVI^e siècle : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle », présente les grands basculements de l'ouverture atlantique, de la Renaissance, de l'essor de l'humanisme et des réformes religieuses.

Le thème 3, « L'Etat à l'époque moderne en France et en Angleterre » met en avant l'importance de la construction de l'Etat dans l'histoire européenne, tout en initiant une comparaison entre les monarchies française et anglaise, fondamentale pour la formation de la culture politique des élèves.

Le thème 4, « Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles », permet de placer les Lumières dans la continuité de l'essor des sciences au XVII^e siècle, de donner une image plus précise des constantes et des évolutions sociales avant la Révolution française, et de prendre la mesure de l'événement de la Révolution américaine.

GEOGRAPHIE

S'assurer que les élèves connaissent les lignes de force et les dynamiques de la France à l'issue de leur scolarité au lycée

Actuellement, la France est étudiée en troisième et est à nouveau l'objet d'une année d'étude, en première, sans qu'il y ait vraiment de distinction de contenu entre ce qui est enseigné dans ces deux classes. Dans le projet de programme, la mobilisation régulière de la France tout au long de la scolarité au lycée favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, métropolitain et ultramarin. L'articulation avec les questions générales souligne l'inscription de la France dans l'Union européenne et le monde, et le lien entre ce qui est étudié et ce que les lycéens vivent. De plus, le choix de faire de la France le sujet du thème conclusif de terminale permet de réaliser une synthèse des dynamiques et des lignes de force, absente des programmes actuels.

Donner des grilles de lecture qui permettent de comprendre le monde dans sa complexité, de construire une culture commune fondée sur des repères spatiaux et des méthodes ainsi que d'acquérir une autonomie d'analyse pour décrypter des territoires

Le programme en vigueur fixe les démarches (étude de cas, problématique, plan du cours) mais laisse une grande latitude dans le choix des contenus. Par exemple, actuellement, un élève de seconde, selon le choix de son professeur, étudie l'Arctique ou les risques. Le projet de programme

sélectionne un nombre réduit de thèmes, à savoir un corpus de notions et de connaissances, qui sont les principaux éléments nécessaires à la compréhension du monde et constituent le fondement d'une culture commune à tous les lycéens. Les thèmes de seconde sont ainsi les atouts et contraintes des environnements dans lesquels vivent les sociétés, les défis du développement et les mobilités internationales. En première on s'intéresse aux lieux de vie (espaces urbains et ruraux) et aux lieux de production avant d'envisager les conséquences de la mondialisation sur les acteurs et les territoires en terminale.

Un projet de programme qui vise à renforcer la compréhension et la mémorisation

Pour faciliter la compréhension et la mémorisation, le programme a été construit autour de trois notions principales qui s'articulent les uns aux autres : la transition, la recomposition et la mondialisation. La *transition* permet d'analyser les changements profonds qui marquent le monde dans lequel on vit et permet de questionner la durabilité. La transition conduit à des *recompositions* des territoires où l'on vit et où l'on produit. Ces territoires et acteurs s'inscrivent dans la mondialisation. On rompt ainsi avec la segmentation actuelle : « sociétés et développement durable » en seconde, « France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation » en première et « mondialisation et dynamiques géographiques des territoires » en terminale.

L'introduction d'un thème conclusif, qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis précédemment à l'étude d'une aire géographique (continent, pays), permet de s'assurer de l'acquisition des connaissances et des méthodes et d'initier les élèves à la complexité de la réalité tout en mettant en œuvre l'analyse systémique propre à la géographie.

Une structure de programme qui laisse plus de liberté pédagogique aux enseignants

Le projet de programme rend toute leur liberté de construction de cours aux professeurs. Ces derniers sont libres de choisir les territoires sur lesquels appuyer les questions qui structurent les thèmes. Cela permet également d'éviter l'obsolescence des programmes - liée aux évolutions des dynamiques territoriales - , qui est actuellement une difficulté réelle. Les commentaires insistent cependant sur la nécessité d'avoir des exemples précis, qui sont des repères spatiaux.

De même, il revient aux professeurs de mettre en œuvre, ou non, des études de cas et d'en formuler le sujet (les listes ne sont qu'indicatives). L'étude de cas a montré son efficacité, quand elle favorise la maîtrise d'une notion complexe, grâce à une entrée ancrée dans le concret. Néanmoins, elle ne saurait devenir le seul mode d'enseignement de la géographie, et ce afin de s'adapter à la diversité des publics scolaires et de laisser au professeur la liberté de la conduite de son projet d'enseignement.